

SOLIDARITÉ AVEC LA PALESTINE

STOP À LA COMPLICITÉ EUROPÉENNE DES VIOLATIONS ISRAËLIENNES DU DROIT INTERNATIONAL

COMMENT L'EUROPE EST-ELLE COMPLICE ?

- L'Union européenne et les États européens ont échoué à tenir Israël pour responsable des graves violations du droit international ;
- L'Europe soutient politiquement, économiquement et militairement Israël ;
- Depuis 2000, l'Accord d'Association UE-Israël représente la base des relations économiques entre l'UE et Israël. Israël enfreint clairement la clause relative aux droits de l'Homme de cet accord ;
- L'Europe est le plus grand marché pour les produits israéliens ;
- Les exportations israéliennes à l'UE ont atteint une valeur de 21.142 milliards d'euros pour 2016, ce qui représente 30% des exportations totales d'Israël.

QUE PEUT FAIRE VOTRE SYNDICAT ?

Joindre l'Initiative syndicale européenne pour la Justice en Palestine

Adopter une résolution demandant la fin de la complicité européenne et la suspension de l'Accord d'Association UE-Israël

Exiger une position claire des mouvements syndicaux européens à l'encontre de la complicité européenne

Lancer un appel afin d'interdire les produits des colonies illégales israéliennes et pour stopper la complicité des entreprises envers les violations du Droit International et des Droits de l'Homme des palestiniens

European Trade Union
INITIATIVE
For Justice In Palestine

CONTACTEZ
ETU.PALESTINE@GMAIL.COM
POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS

SOLIDARITÉ AVEC LA PALESTINE

STOP À LA COMPLICITÉ EUROPÉENNE DES VIOLATIONS ISRAËLIENNES DU DROIT INTERNATIONAL

L'APARTHEID ISRAËLIEN, L'OCCUPATION ET LE COLONIALISME

Les violations continues d'Israël du Droit International et des Droits de l'Homme ont créé un régime d'apartheid à part entière. Israël continue d'occuper et de coloniser la Palestine, il pratique un nettoyage ethnique en expulsant les Palestiniens de leur terre. Les réfugiés palestiniens se voient encore refuser leur droit au retour.

CELA FAIT :

- 100 ans depuis la « Déclaration Balfour » de 1917 ;
- 70 ans depuis la Nakba, expulsion de 750 000 Palestiniens ;
- 50 ans depuis l'occupation de la Cisjordanie et de la bande de Gaza ;
- 15 ans depuis la construction illégale du mur de l'apartheid qui fait 700km de long ;
- 10 ans depuis l'imposition du blocus aérien, maritime et terrestre de la bande de Gaza.



QU'EST-CE QUE L'INITIATIVE SYNDICALE EUROPÉENNE POUR LA JUSTICE EN PALESTINE ?

Il s'agit d'un réseau composé de 31 syndicats européens représentant plus de 3 millions de travailleurs. Il s'engage à contester la complicité des gouvernements européens et de l'UE des violations du droit international par Israël. Cette initiative vise également à établir une plateforme européenne de solidarité envers le peuple palestinien.

Premiers signataires de l'initiative :

The Irish Congress of Trade Unions (ICTU), Fagforbundet (Norway), Union syndicale Solidaires (France), La Centrale Générale-FGTB (Belgium), ACV/CSC Brussels (Belgium), UNISON (UK), The Norwegian Trade Union LO in Trondheim, Unison N. Ireland, Derry Trades Union Council, Belfast & District Trades Union Council, Workmates - trade union section of Norwegian Palestine Committee (Norway), Trade Union Friends of Palestine (Ireland), Communications Workers Union (Ireland), Confederación Intersindical Galega (Spain), Mandate Trade Union (Ireland), ELA - Basque Workers Solidarity, IRW-CGSP (Belgium), LBC-NVK (Belgium), Palestinawerkgroep-FNV (The Netherlands), CNE (Belgium), IAC (Spain), Civil Public and Services Union - CPSU (Ireland), Intersindical Valenciana, Irish National Teachers' Organisation - Branches: Derry City, Newry, Dungannon, Armagh, Belfast West, The Palestine Committee of Norway, Union section (Union of railway workers), IMPACT (Ireland), CGT France - 66, The Northern Ireland Public Service Alliance.